

Interdiction des cheminées à foyer ouvert

DÈS
JANVIER
2026

En Isère,
le chauffage au bois émet
70% des PARTICULES FINES,
responsables de
4300 MORTS
PAR AN
dans la région.

Des
AIDES FINANCIÈRES
sont disponibles auprès de votre collectivité
et de l'Etat pour remplacer votre ancien appareil.

Création graphique : Lix Giraud